

Ecomobilité - hôtellerie/restauration

Les professionnels du tourisme face au défi de l'écomobilité

En France, le développement des bornes de recharge est au cœur des préoccupations du gouvernement. Alors que le gouvernement avait fixé en 2020 l'objectif de 100 000 points de charge publics installés à la fin 2021, le territoire français ne compte que 75 279 points de recharge ouverts au public au 31 octobre 2022. Un défi de taille, quand on sait que la question de la recharge devient un critère de choix pour les usagers et les touristes qui circulent sur le territoire. Une étude signée [Electromaps](#) révèle ainsi que sur 3000 utilisateurs interrogés, 93% d'entre eux déclarent vérifier si l'hôtel et/ou le restaurant choisi dispose d'un espace pour recharger leur voiture. Une chiffre révélateur d'un besoin réel, que les professionnels du tourisme doivent impérativement prendre en compte.

Bornes de recharge à disposition : un critère indispensable pour 94,3% des propriétaires d'un VE interrogés

"Les résultats de l'étude que nous avons menée donne simplement une raison supplémentaire aux professionnels du tourisme de sauter le pas et de nous rejoindre dans le développement de l'écomobilité en France !" explique Maximilien Kauffmann, PDG d'Electromaps. En effet, cela semble risqué aujourd'hui de ne pas investir dans l'installation de bornes de recharge quand on sait que sur 3000 utilisateurs de véhicules électriques interrogés, 72,7 % des participants affirment avoir utilisé la voiture électrique pour partir en vacances et 93% d'entre eux déclarent également qu'ils vérifient "toujours" ou "la plupart du temps" si l'hôtel choisi dispose de bornes de recharge. Mais qu'est-ce que les utilisateurs de voitures électriques exigent des hôtels et des restaurants exactement ? "L'un des grands avantages des VE est qu'ils peuvent être rechargés pendant que les utilisateurs profitent de leur séjour" explique Maximilien Kauffmann. "C'est pour cela qu'ils souhaitent voir apparaître plus de bornes au sein de ces lieux de villégiature : la recharge devient confortable." Et pour ceux qui ont déjà testé ces services, l'expérience est concluante. "Les chiffres du marché sont assez significatifs : depuis fin octobre, on compte plus d'un million de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation en France, il est donc important de ne pas rater cette transition et d'offrir à chaque utilisateur un service fiable et facile d'accès" poursuit Maximilien. "C'est une offre qui pourrait vraiment influencer le potentiel client lors de sa réservation !" conclut-il. De plus, étant donné que le développement des bornes de recharge en accès public est au cœur des préoccupations du gouvernement, celui-ci concède une aide substantielle à leur déploiement, [la subvention Advenir](#). Grâce à cette subvention, le financement de l'installation des bornes de recharge sur le parking des hôtels et restaurants répond aux mêmes conditions que pour toutes les entreprises. Ainsi, peu importe que le stationnement soit ouvert aux salariés, à la flotte de l'établissement ou au public, la subvention Advenir apporte un complément de financement précieux pour l'achat du dispositif et les travaux.

L'entreprise Electromaps, au service des professionnels

Imaginée par deux visionnaires en 2009, l'entreprise Electromaps est **pionnière dans le domaine de la mobilité électrique, tant pour les particuliers que pour les professionnels**. En effet, Electromaps dispose - en plus d'une application éponyme disponible pour tous - d'un logiciel de supervision, le *Manager*, qui permet aux professionnels de superviser tous les types d'installations de bornes publiques. *“Que ce soit pour développer leur activité d'opérateur de bornes de charge, gérer leur flotte de VEs, améliorer l'offre de services de leur hôtel ou ajouter une nouvelle source de revenus à leur activité de distribution de matériel, les professionnels sont au bon endroit chez nous !”* Hôtel Ibis Styles, Ibis Budget, Pullman, Campanile... aujourd'hui, de nombreux acteurs du tourisme utilisent déjà ce logiciel pour superviser leurs points de recharge. *“À termes, nous aimerions nous imposer comme le fournisseur de services de mobilité électrique #1 en France et en Europe. Nous aimerions également que notre plateforme de supervision de bornes devienne la référence dans certains secteurs d'activité professionnels comme le tourisme et la restauration.”* conclut Maximilien. **Et au final, aider les professionnels, c'est continuer d'accompagner les utilisateurs de véhicules électriques dans leur démarche d'écomobilité.** C'est un cercle vertueux, qui permet toujours plus de confort et de facilité pour tous les utilisateurs de l'application Electromaps en Europe.

Electromaps, une entreprise du groupe [Wallbox](#)

Très engagée pour un avenir durable, l'entreprise poursuit son développement et rejoint en 2020 le groupe international Wallbox, spécialisé dans le développement des systèmes de recharge de véhicules électriques et de gestion des flux d'énergie. Ensemble, les deux entreprises donnent aux utilisateurs le pouvoir de contrôler leur consommation d'électricité et d'économiser de l'argent, à la maison comme en déplacement, et partagent une vision commune d'une société décarbonée, résolument plus durable.